



Les « renforts sanitaires » maintenus dans les collèges de la Somme jusqu'à la fin de l'année scolaire

Amiens, le vendredi 26 mars 2021

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire et de la poursuite du protocole renforcé dans les collèges, le Département de la Somme a décidé de prolonger l'ensemble des contrats des 64 agents recrutés en « renfort sanitaire » jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Assurer la sécurité sanitaire des élèves et des personnels

Depuis la rentrée de septembre dernier, le Département de la Somme s'est employé à répondre avec réactivité aux besoins des collèges pour leur permettre de respecter au mieux les consignes sanitaires préconisées par l'Éducation Nationale.

Au-delà des équipements de protection individuelle distribués dans les établissements, le Conseil départemental a progressivement ajouté des personnels en renfort dans les collèges, afin de compléter les équipes déjà en place, lorsque cela s'avère nécessaire.

Ce sont 64 agents dits de « renfort sanitaire » qui sont ainsi déployés dans 46 collèges sur les 48 collèges publics (le personnel des cités scolaires de Rue et de Flixecourt dépendent de la Région Hauts-de-France).

Ils interviennent pour soutenir les agents qui travaillent pour la sécurité sanitaire des élèves et des personnels en assurant l'entretien et la désinfection des salles de classes, des couloirs, des espaces de restauration et d'autres espaces collectifs.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le Département a décidé de prolonger leurs contrats jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/2021.

Ces effectifs complémentaires s'ajoutent aux agents temporaires qui viennent soit remplacer des arrêts maladie classiques, soit sont embauchés sur des postes en attente de recrutement de titulaires. **Au total, à ce jour, ce sont 159 agents qui sont aujourd'hui mobilisés dans les collèges publics du Département.**

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, *« nous mettons tout en œuvre pour aider le plus efficacement possible les collèges à traverser cette période de crise sanitaire sans précédent qui bouscule le fonctionnement normal des établissements. La priorité reste la sécurité sanitaire des collégiens, des personnels de l'Éducation Nationale et des agents du Département. »*

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse